

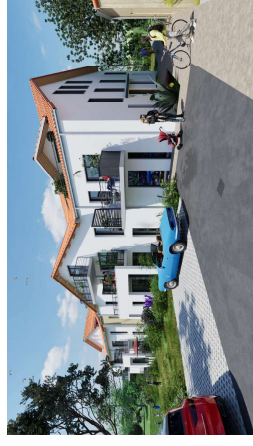
" JADELIA "

BEL ESSOR - 44730 SAINT-MICHEL-CHEF-CHIEF
Construction de logements collectifs et
de maisons individuelles

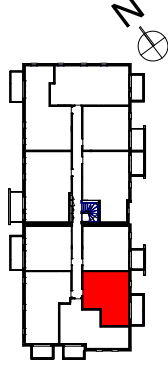
Maître d'ouvrage : SAS JADELIA



12 Bd Gisèle Halimi - 44200 NANTES



Plan de repérage



Type	Niveau	Numéro
T2	R+1	B102
Désignation		Surfaces
SEJOUR-CUISINE		27.13 m²
CHAMBRE		10.90 m²
SDE		4.00 m²
WC		2.01 m²
Surface Habitable Totale		44.04 m²
BALCON		8.01 m²
Nota : la surface de placard est incluse dans celle des pièces attenantes		
Plan de réservation		
13 juin 2025	Indice 0	

Nota : la surface de placard est incluse dans celle des pièces attenantes

Plan de réservation

13 juin 2025	Indice 0
--------------	----------

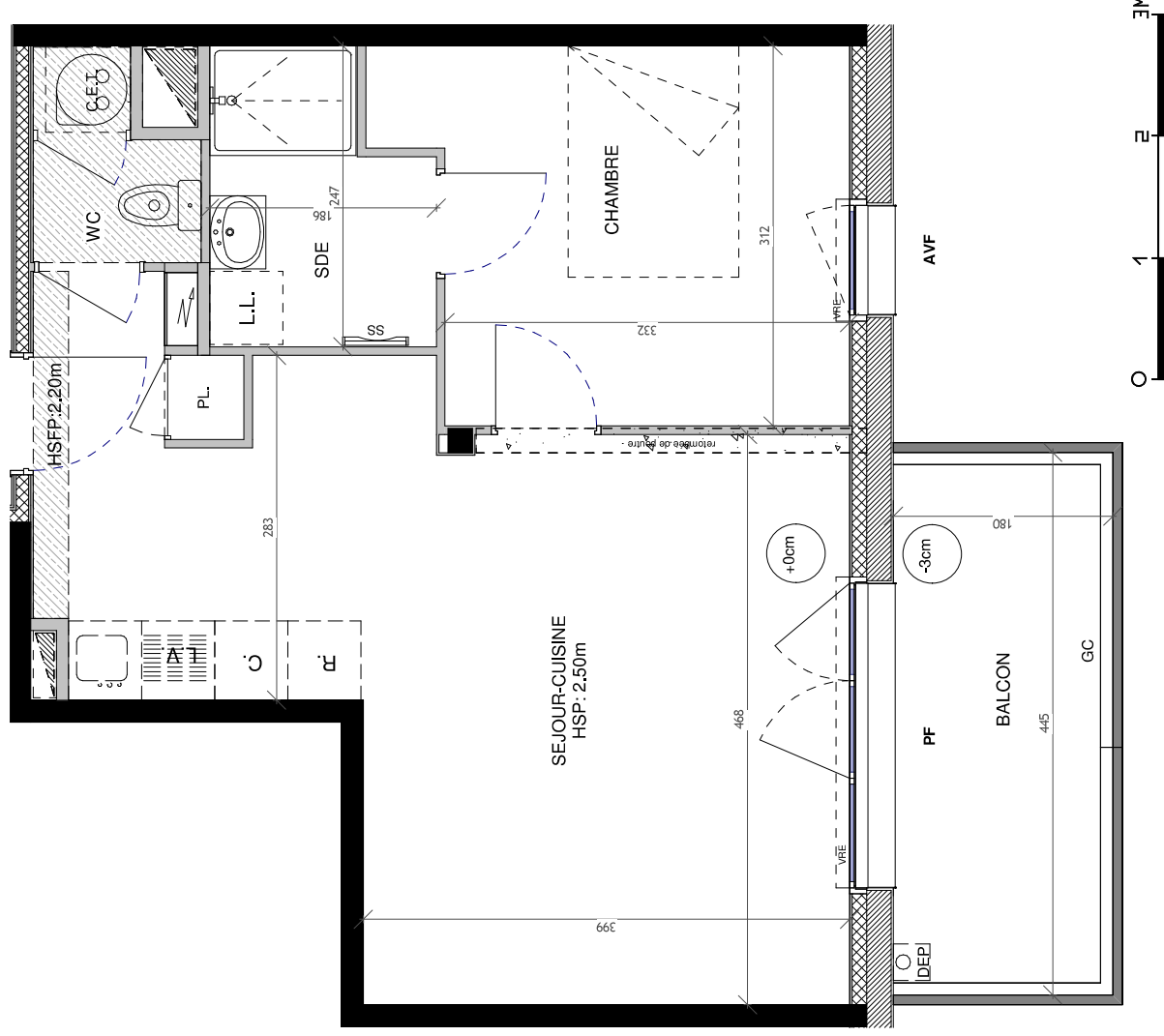


Tableau électrique

Soffite ou faux-plafond
HSP=2.20m mini

 Cloison séparative SAD

c. Emplacement cuisson

CET Ballon d'eau chaude sanitaire

R₁ Emplacement réfrigérateur (R), lave-vaisselle (LV), lave-linge (LL)

PL	Placard	HSP/HSFP	Hauteur sous plafond / faux-plafond
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			
32			
33			
34			
35			
36			
37			
38			
39			
40			
41			
42			
43			
44			
45			
46			
47			
48			
49			
50			
51			
52			
53			
54			
55			
56			
57			
58			
59			
60			
61			
62			
63			
64			
65			
66			
67			
68			
69			
70			
71			
72			
73			
74			
75			
76			
77			
78			
79			
80			
81			
82			
83			
84			
85			
86			
87			
88			
89			
90			
91			
92			
93			
94			
95			
96			
97			
98			
99			
100			

ss Sèche-serviettes

PV Pare-vue

AP Allège pleine

AVF Allège vitrée fixe

OR Fonâtro oscilla battante

PF Porte-Fenêtre

Nota : En fonction des nécessités techniques de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Les surfaces indiquées sont approximatives, les soffites, faux plafonds, rebombées, gaines, sont susceptibles d'évoluer en situation, en nombre et en dimension. La végétalisation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobilier et cuisine (meubles, plans de travail) ne sont pas fournis et ne sont placés qu'à titre indicatif. Les accès aux terrasses et prolongements extérieurs peuvent comporter un surbot ou hauteur de marche à franchir, seul suivant réglementation PMR, 15cm en cas de balcon, 20cm en cas de terrasse au rdc)